

## PUBLICITÉ DU TABLEAU D'AVANCEMENT DE GRADE

### COLLECTIVITÉ : SAINT GUILHEM LE DESERT GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL 2EME CLASSE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-18 à L522-31 du code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté en date du 01/10/2024 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique compétent.

ORDRE DE PRIORITÉ	NOM D'USAGE PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE D'EFFET SOUHAITÉ DE L'AVANCEMENT (1)	EXAMEN PROFESSIONNEL OU À L'ANCIENNETÉ
	ROHR Virginie	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	Dés résultat obtention examen	EXAMEN PROFESSIONNEL

(1) au plus tôt au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours si le(s) poste(s) existe(nt) au tableau des effectifs ou à la date de leur création

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article L522-18 du code général de la fonction publique) :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1		
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1		

**Le tableau d'avancement de grade n'est plus examiné par les membres de la Commission Administrative Paritaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

A SAINT GUILHEM LE DESERT, le 27/03/2025

Mairie de Saint-Guilhem-le-Désert  
Autorité territoriale (cachet et signature)



## PUBLICITÉ DU TABLEAU D'AVANCEMENT DE GRADE

### COLLECTIVITÉ : SAINT GUILHEM LE DESERT GRADE DE REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-18 à L522-31 du code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté en date du 01/10/2024 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique compétent.

ORDRE DE PRIORITÉ	NOM D'USAGE PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE D'EFFET SOUHAITÉ DE L'AVANCEMENT (1)	EXAMEN PROFESSIONNEL OU À L'ANCIENNETÉ
	RIVIERE Stephanie	Rédacteur principal 2eme classe	01/05/2025	Au choix

(1) au plus tôt au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours si le(s) poste(s) existe(nt) au tableau des effectifs ou à la date de leur création

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article L522-18 du code général de la fonction publique) :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1		
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1		

**Le tableau d'avancement de grade n'est plus examiné par les membres de la Commission Administrative Paritaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

A SAINT GUILHEM LE DESERT, le 27/03/2025

L'autorité territoriale (cachet et signature)



## PUBLICITÉ DU TABLEAU D'AVANCEMENT DE GRADE

### COLLECTIVITÉ : SAINT GUILHEM LE DESERT GRADE DE REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-18 à L522-31 du code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté en date du 01/10/2024 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique compétent.

ORDRE DE PRIORITÉ	NOM D'USAGE PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE D'EFFET SOUSHAITÉ DE L'AVANCEMENT (1)	EXAMEN PROFESSIONNEL OU À L'ANCIENNETÉ
	THEULE AUDE LISE	Rédacteur	01/05/2025	Au choix

(1) au plus tôt au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours si le(s) poste(s) existe(nt) au tableau des effectifs ou à la date de leur création

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article L522-18 du code général de la fonction publique) :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1		
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1		

**Le tableau d'avancement de grade n'est plus examiné par les membres de la Commission Administrative Paritaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

A SAINT GUILHEM LE DESERT, le 27/03/2025

L'autorité territoriale (cachet et signature)



## PUBLICITÉ DU TABLEAU D'AVANCEMENT DE GRADE

### COLLECTIVITÉ : SAINT GUILHEM LE DESERT GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 2EME CLASSE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-18 à L522-31 du code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté en date du 01/10/2024 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique compétent.

ORDRE DE PRIORITÉ	NOM D'USAGE PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE D'EFFET SOUHAITÉ DE L'AVANCEMENT (1)	EXAMEN PROFESSIONNEL OU A L'ANCIENNETÉ
	HOUILLOIN Ruben	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	01/05/2025	Au choix

(1) au plus tôt au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours si le(s) poste(s) existe(nt) au tableau des effectifs ou à la date de leur création

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article L522-18 du code général de la fonction publique) :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promo .vables (Ensemble des agents remplissant les conditions)		1	
Inscrits sur le tableau c'avancement de grade		1	

**Le tableau d'avancement de grade n'est plus examiné par les membres de la Commission Administrative Paritaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

A SAINT GUILHEM LE DESERT, le 27/03/2025

L'autorité territoriale (cachet et signature)

